

LA PENSÉE EXTENSIONNELLE

Je vais ici indiquer un domaine perdu entre le domaine extensionnel et le domaine intensionnel. Il a été ignoré d'abord dans la logique. Ensuite, l'ignorance s'est étendue à la philosophie de la pensée afin de créer une image « sur-intensionnelle » de la pensée. L'idée de la pensée extensionnelle vise donc à restituer le *statu quo*.

Que la pensée soit intentionnelle, c'est-à-dire, qu'elle se dirige vers quelque chose, cette idée brentanienne n'est pas mise en question aujourd'hui. Selon cette thèse, l'intentionnalité, c'est ce qui découpe les phénomènes en mentaux d'une part et physiques d'autre part divisant ainsi l'univers de la façon la plus fondamentale.

Il y a un quart de siècle que Daniel Dennett, à partir de la division brentanienne, a introduit l'idée de « système Intentionnel » (SI)¹. Il l'a vu comme « un pont » qui réunirait deux domaines séparés par la thèse brentanienne, à savoir le monde des personnes et des actions d'une part et celui des sciences physiques d'autre part. Autrement dit, le concept du SI devrait être une sorte de concept univoque destiné à embrasser deux domaines opposés : celui de l'Intentionnel et celui du non-Intentionnel.

Pour mettre en œuvre cette idée Dennett a introduit le terme d'Intentionnalité (avec une majuscule). D'un côté, il a voulu suivre l'idée de Brentano, d'un autre côté il l'a introduit de telle façon que ce terme exprimait un trait de l'entité linguistique comme idiome ou contexte :

1. D. C. Dennett, « Intentional Systems », *The Journal of Philosophy*, LXVIII, 1971, n. 4, p. 87-106.

*an idiom is Intentional if substitution of codesignative terms does not preserve truth or if the "objects" of the idiom are not capturable in the usual way by quantifiers*².

Selon Brentano, la propriété essentielle de la pensée, suivant la définition nouvelle, est son Intentionnalité, mais cette fois avec une majuscule. Pourquoi ? Parce que les idiomes de la croyance, du vouloir et des autres états mentaux sont Intentionnels (avec une majuscule), c'est-à-dire, en jargon logique, ils sont intensionnels avec un -s-. Ainsi l'idée d'une liaison étroite entre la notion de la pensée et celle de l'Intentionnalité s'est articulée dans la philosophie de la pensée.

La définition nouvelle de l'intentionnalité, dit Dennett, n'empêchera pas de définir le concept du SI de la façon requise³. Un système complexe dont le comportement vise à expliquer et prévoir est un SI, dès lors que l'on adopte la position Intentionnelle par rapport à lui. Autrement dit, lorsqu'on explique et prévoit son comportement en lui imputant (*ascribing*) des croyances et des désirs⁴.

Dès lors, l'idée du SI est devenue une sorte de paradigme dans la philosophie de la pensée et dans celle de l'action. Elle est fondamentale, par exemple, pour la théorie sémantique contemporaine, car l'explication et la prédictibilité du comportement d'un agent est la première raison d'attribution d'un contenu à ses énoncés et à ses pensées⁵. Aussi bien elle est la base de la sémantique de l'action car notre pouvoir d'interpréter les actions d'Autrui se fonde sur la possibilité de les prévoir⁶.

-
2. D. C. Dennett, « Intentional System », *The Journal of Philosophy*, LXVIII, 1971, n. 1, p. 87 : *I capitalize the term derived from Brentano's notion of Intentionality in order to distinguish them from the narrower notion of intentional action, meaning what one intends to do. For me, as for many recent authors, Intentionality is to be viewed as feature of linguistic entities - idioms, contexts.*
 3. *Ibid.* : *I defend this apparently slapdash approach to the knotty problem of defining the Intentional because... I want to press on to points that seems to me to be independent of these interesting and important difficulties...*
 4. *Ibid.*, p. 91 : *for the definition of Intentional systems I have given does not say that Intentional systems really have beliefs and desires, but that one can explain and predict their behavior by ascribing beliefs and desires to them...*
 5. M. Devitt, « The Methodology of Naturalistic Semantics », *The Journal of Philosophy*, XCI, 1994, n° 10, p. 568.
 6. D. C. Dennett, « Real Patterns », *The Journal of Philosophy*, LXXXVIII, 1991, n.1, p. 29.

Ma première thèse est que le concept du SI ne conduit pas à dépasser la division entre les domaines Intentionnel et non-Intentionnel de façon univoque, car le concept qui le définit, celui de l'imputation des états Intentionnels, est équivoque. Pour le montrer, dans ce qui suit, je vais articuler un type de pensée qui, tout en étant intentionnelle, échappe néanmoins à sa description dans le cadre de l'idiome intensionnel.

*
* *

L'Équivoque dont je parle concerne en premier lieu le concept d'Intentionnalité. Il apparaît comme équivoque, si l'on considère le concept contraire, celui de non-Intentionnalité. On parle de « la position d'une proposition en contexte non-Intentionnel » par rapport à la position d'une proposition en contexte extensionnel aussi bien qu'en contexte qui est seulement une fonction de vérité de ses parties (truth-functional).

Dans le premier cas on vise la définition suivante :

$$(Ext.) p \rightarrow q. \rightarrow. F(p) \rightarrow F(q),$$

où la flèche « \rightarrow » représente l'implication matérielle. Ainsi, «F» présente le contexte extensionnel de la position de proposition.

Dans le deuxième cas, on pourrait penser qu'on doit viser la définition suivante :

$$(FV) F(p) \times \Phi [\rightarrow, \neg] (p),$$

où $\Phi [\rightarrow, \neg] (\bullet)$ est une formule dans le vocabulaire de l'implication matérielle et de la négation classique, par exemple. Autrement dit, cette formule devrait être une fonction de vérité de ses parties.

Chose étonnante, ce n'est pas le cas. Je donne seulement une citation, mais représentative :

ϕ is truth-functional = df Materially equivalent sentences may be substituted within the scope of ϕ salva veritate⁷.

7. W. L. Lycan, « The Extensionality of Cause, Space and Time », *Mind*, LXXXIII, 1974, n. 332, p. 498.

C'est ainsi que dans la logique moderne, semble-t-il, existe un domaine perdu.

Ce domaine perdu, c'est le domaine extensionnel proprement dit qui n'est inclus ni dans le domaine intensionnel, ni dans celui des fonctions de vérité. Autrement dit, il renvoie au contexte F qui, étant extensionnel, ne peut néanmoins pas être représenté comme une fonction de vérité de ses parties.

L'histoire de cette ignorance n'est pas claire. Récemment, c'est Lloyd Humberstone qui a attiré l'attention sur ce point⁸. Les deux fragments suivants en témoignent (*modulo* la désignation) :

(1) *An sentential function F with one free variable p is commonly called extensional (or a truth-function) in relation to p ...*⁹ [et ainsi de suite].

(2) *Genuine violation of the extensionality policy, by admitting non-truth-functional occurrences of statements...*¹⁰ [et ainsi de suite].

Le premier renvoie à *La syntaxe logique du langage* de R. Carnap. La deuxième renvoie à l'article de W. Quine « Les trois degrés de l'implication modale ».

En 1953, J. Lukasiewicz¹¹ a mis au jour, semble-t-il, le premier système de la modalité extensionnelle. Le système modal L , est une extension de la logique classique grâce à l'axiome d'extensionnalité

$$\text{(Ext)} \quad p \rightarrow q. \rightarrow \Diamond p \rightarrow \Diamond q$$

et de réflexivité

$$\text{(Refl.)} \quad p \rightarrow \Diamond p$$

avec comme seule règle d'inférence celle du Modus Ponens. Un fait curieux, c'est qu'il est tombé sur ce système en abordant le problème de la syllogistique modale aristotélicienne. C'est pourquoi j'appelle la modalité dont il parle la modalité aristotélicienne. Ce

8. L. Humberstone, « Extensionality in a Sentence Position », *The Journal of Philosophical Logic*, 15, 1986, p. 27-54.

9. R. Carnap, *The Logical Syntax of Language*, Londres – New York, Harcourt Brace, 1937, p. 240.

10. W. Quine, « Three Grades of Modal Involvement », *The Ways of Paradox*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1966, p. 161.

11. « A System of Modal Logic », *The Journal of Computing Systems*, 1953, 1, n. 4, p. 111-149.

L-système est apparu comme un système bizarre à la plupart des logiciens, comme le montrent les deux points suivants :

- que ce système ne soit pas en général acceptable comme un système de la logique modale¹² ;
- que lorsqu'on comprend par « logique modale » une logique de la possibilité et de la nécessité, ce système nous amène à la limite de ce qu'on doit comprendre comme logique modale en général¹³.

Les modèles non-triviaux de ce système ne sont pas ceux de mondes possibles, mais sont des modèles topologiques. Dans un cadre plus simple, l'opérateur de nécessité signifie « être au voisinage du point isolé ».



Le deuxième type d'équivoque se fonde sur la distinction entre le concept d'imputation (*ascription*) et celui d'attribution (*attribution*) des états mentaux (EM). D. Dennett utilise ces deux mots dans le même sens quand il décrit la procédure d'interprétation du comportement (y compris verbal) d'un système physique. C'est ici qu'il y a une sorte d'équivoque, que l'on voit apparaître si l'on prend en considération le fait qu'on puisse l'interpréter de deux manières. La première, c'est le principe de charité. La deuxième, c'est le principe d'humanité. C'est à partir de cela qu'on peut tracer la distinction requise. Le concept d'imputation des EM à l'agent suppose le concept de son modèle qui utilise ces EM comme base d'explication et de prédiction de son comportement. Alors que le concept d'attribution des EM à l'agent renvoie au concept de « se mettre à la place d'Autrui ». Autrement dit, ce n'est pas le modèle, mais l'image de l'agent qui nous intéresse et ce qu'on se précise pour soi-même en attribuant les EM. L'attribution des états mentaux à Autrui suppose qu'on vérifie d'abord par nous-mêmes « leur qualité ». Cela nous renvoie donc au modèle d'attribution des qualités secondes.

12. S. Kripke, « The undecidability of monadic modal quantification theory », *Zeitschrift für mathematische Logik und Grundlagen der Mathematik*, 8, 1962, p. 113-116.

13. R. Hughes, J. Cresswell, *An Introduction to modal Logic*, Londres, Methuen, 1972, p. 310.

Selon C. Wright¹⁴, le noyau de la distinction entre qualités secondes et premières est le suivant. Notre opinion la plus appropriée sur l'application du concept de qualité première à l'objet, c'est ce qui vérifie son extension. Pour la qualité seconde, au contraire, notre opinion la plus appropriée, c'est ce qui détermine son extension. Notre opinion la plus appropriée que le concept P s'applique à l'objet x détermine (partiellement) l'application de P à l'objet ; c'est ce qu'on exprime par le « bi-conditionnel provisoire » (BCP) :

$$\forall x \forall s (Cx, s \rightarrow (x \text{ est } P \rightarrow s \text{ croit que } x \text{ est } P)),$$

qui satisfait aux trois conditions supplémentaires :

(i) il est *a priori* pour quiconque saisit le concept P,

(ii) il n'est pas trivial (*e.g.* Cx, s est indépendant des vérités incluant P)

(iii) le fait que les opinions formées sous la condition C (les meilleures opinions) déterminent l'applicabilité du concept P, est la seule explication de sa vérité *a priori*.

BCP détermine l'extension de P partiellement, car le cas où l'objet ne se trouve pas dans la condition C est ouvert. Néanmoins, l'objet serait P, s'il satisfaisait C (dans le cas contrefactuel).

P. Pettit et M. Johnston articulent l'idée du concept de la propriété seconde comme celle du concept « dépendant de nos réponses » (le concept qui implique le sujet). Selon Pettit, les réponses qui correspondent aux concepts des qualités secondes ne laissent une place ni pour l'ignorance, ni pour l'erreur sous les conditions appropriées. C'est *a priori* que quelque chose semble rouge dans les circonstances normales, si elle est rouge (de l'impossibilité de l'ignorance), et qu'elle est rouge, si elle y semble rouge (de l'impossibilité de l'erreur). En ce sens les concepts seconds sont privilégiés du point de vue de leur réponse. Ils sont tels que certaines réponses humaines (à savoir, sous les conditions dites normales) représentent un mode d'accès privilégié : celui qui exclut l'ignorance et l'erreur (le rouge est la disposition de se présenter comme rouge à l'œil dans les conditions

14. C. Wright, « Moral values, Projection and secondary qualities », *Proceeding of the Aristotelian Society*, vol. suppl. 62, p. 22: *Attributions of meanings and intentional states generally involve a mix of objectivity and subjectivity, and that mix character may be illuminated by analogy with the status of secondary qualities ; the intentional properties are in fact, "secondary".*

normales ; la réponse au rouge, à savoir se présenter comme rouge, donne le mode d'accès privilégié au rouge).

Le bi-conditionnel BPC est circulaire, car il ne donne pas d'analyse du concept. Ce qu'il opère, c'est la connexion des concepts : d'une part un concept de chose dans le monde et d'autre part un concept de réponse subjective. BCP est *a priori*, car il réfléchit (mais ne constitue pas) les conditions d'applicabilité du concept (Johnston). Selon l'explication de P. Pettit, le biconditionnel BCP est *a priori*, car il donne les conditions de possession. Autrement dit, le concept qui se trouve à droite dans le bi-conditionnel BPC renvoie aux réponses et aux pratiques, à la capacité de les manifester et de les suivre, et il est indispensable pour saisir de façon correcte le concept qui se trouve à gauche.

*
* *

Quel logique se manifeste dans le bi-conditionnel BCP ? Dans le cadre de quelle structure logique peut-il s'insérer ? Considérons l'exemple de la vision. Dans ce cas le bi-conditionnel BCP est équivalent à deux implications :

$Cx, s \ \& \ x \text{ est rouge} \rightarrow s \ V \text{ que } x \text{ est rouge,}$

$Cx, s \ \& \ s \ V \text{ que } x \text{ est rouge} \rightarrow x \text{ est rouge.}$

Définissons l'attitude V_N :

$s \ V_N \text{ que } p =_{df} s \ V \text{ que } p \ \& \ Cx, s$

(s voit que p et les conditions normales se réalisent).

La signification de V_N est « voir dans les conditions normales » ou « voir normalement », ou bien « voir naturellement ». Supposons que « s V que T » est vrai pour un test T de la capacité de vision (par exemple, s V que le rouge est rouge). Car on ne peut réussir le test T de la capacité de vision que dans les conditions normales. Cela nous fournit l'autre représentation pour les conditions normales « Cx, s » de vision. De cette façon on arrive à l'équivalence :

(AM) $s \ V_N \text{ que } x \text{ est rouge} \Leftrightarrow s \ V_N \text{ que } T \wedge x \text{ est rouge}$

Quelle est-elle la forme logique de (AM) ? Si l'on interprète le test T comme constante logique de la vérité, on arrive à la forme logique suivante :

$$p \Leftrightarrow (T \wedge p)$$

où \Leftrightarrow signifie l'opérateur modal fort ou celui de la nécessité. Elle ne définit que la logique L de J. Lukasiewicz. Ainsi, ma deuxième thèse est la suivante : la logique modale qui représente le bi-conditionnel BPC de façon naturelle n'est que la logique L.

L'équivalence (AM) correspond à l'intuition suivante :

(*) s voit normalement que x est rouge \Leftrightarrow s voit normalement et x est rouge,

où la phrase « s voit normalement » signifie que l'agent s réalise sa capacité de voir les choses dans les conditions dites normales.

Cette équivalence a mis au jour une sorte d'intentionnalité qu'on peut dire normale. C'est l'essence de l'intentionnalité normale qu'elle soit extensionnelle. C'est ma troisième thèse.

Comme dans le cas du bi-conditionnel PBC, la vérité de l'équivalence (*) est *a priori*. L'implication à droite (\rightarrow) est *a priori* à cause de la signification des termes « voir normalement » et « rouge » :

(**) s voit normalement que x est rouge \rightarrow s voit normalement.

C'est la définition partielle de l'expression « voir normalement ». Cette implication est valide sous la supposition que s est l'agent de l'attitude et que « s voit normalement » est son action ou l'état actif (la puissance de voir actualisée).

(***) s voit normalement que x est rouge \rightarrow x est rouge.

Cette implication est valide sous la condition que « le rouge » est la qualité seconde. Dans ce cas, c'est le modificateur « normalement » qui contrôle son objectivité. Autrement dit, il fournit la garantie de la correction de notre réponse selon une norme quelconque (par exemple, selon l'échantillon « cela est rouge »).

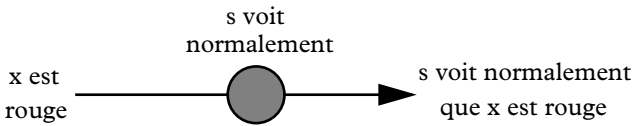
Considérons maintenant l'implication inverse :

s voit normalement et x est rouge \rightarrow s voit normalement que x est rouge.

Pour qu'elle soit valide, il ne suffit pas de recourir à la signification de « voir normalement » et « rouge ». En plus, il faut qu'on interprète la conjonction « et » au sens topologique, à savoir en-même-temps-et-en-même-lieu. Autrement dit, c'est une sorte de localité

dont la supposition est nécessaire pour rendre l'implication valide. Ainsi, les éléments de l'équivalence (*) sont les propositions liées au lieu et au temps.

L'Équivalence (*) n'est pas une réduction de l'attitude propositionnelle à ses constituants, à savoir l'état mental et son contenu. En fait, (*) est circulaire: «voir normalement» est l'état mental dont l'identification et l'individuation renvoient au contenu qui se trouve sur la partie gauche de l'équivalence indiquée. L'Équivalence (*), par contre, donne sa caractéristique fonctionnelle selon le schéma suivant :



L'idée de l'intentionnalité normale qui se réalise dans le modèle indiqué de la qualité seconde peut se transposer aux autres états mentaux. De cette façon, on arrive au phénomène de la pensée extensionnelle¹⁵. En particulier, dans le cas de la croyance, «normale» signifie : «correct» selon l'équivalence suivante :

(CR_N) s croit correctement que p → s croit correctement et p.

L'expression «croire correctement» signifie ici croire selon la manière dont les choses se déroulent dans le monde. Ce type de croyance demande que l'agent s'adapte aux circonstances objectives. Il correspond, me semble-t-il, à la croyance matérielle de M. Seymour¹⁶.

Croire correctement, c'est la condition nécessaire du croire tout court. Autrement dit, pour comprendre l'expression «s croit que p» il faut d'abord comprendre «s croit correctement que p» (la même chose est valable pour les autres états mentaux). Ainsi, l'attribution de croyance renvoie au cas de croyance normale en

15. Ce type de la pensée se trouve au Moyen Âge sous le nom de «providence divine» (*Deus providit quod p ↔ Deus providit et p*), [e.g.] : *Sicut si quis ante me ambulet quoniam videam et sciam ambulare, visus meus et scientia non confert ei...* (Abelard). Cf. M. Davies, «Boethius and Others on Divine Foreknowledge», *Pacific Philosophical Quarterly*, 64, n. 4, 1983, p. 313-329.

16. M. Seymour, «A Sentential Theory of Propositional Attitudes», *The Journal of Philosophy*, LXXXIX, 1992, n. 4, p. 184.

supposant l'opposition privative «le cas normal/ le cas neutre». Par contre, l'attribution de croyance ne le suppose pas, car elle utilise le concept de croyance tout court.

D'où vient cette différence? Il me semble que le recours à la croyance normale de l'agent est la base de l'identification et de la précision de la notion même d'agent. On fait appel au cas normal en attribuant une croyance à l'agent, car on ne suppose pas son existence comme achevée. En l'attribuant, nous sommes prêts à admettre que l'agent change et subisse une dynamique.

Est-ce qu'on peut attribuer une croyance à un ordinateur? Autrement dit, est-ce qu'on peut utiliser l'idiome «croire correctement» pour un ordinateur? Il me semble que, *stricto sensu*, non. Bien qu'on puisse comprendre «correctement» au sens statistique comme une généralisation inductive à partir de «croire» tout court. Mais cela rend difficile d'imaginer, dans le cas de l'ordinateur, que «croire» soit défini à partir de «croire correctement». Cela signifie qu'on ne peut pas adopter la position extensionnelle par rapport à l'ordinateur.

Qu'est-ce qui rend possible et qui garantit l'existence de la position Intentionnelle de D. Dennett? C'est la supposition de l'existence de l'agent de l'attitude propositionnelle. Comme Tyler Burge l'a remarqué *the primary bearers of truth, propositional attitude contents, presuppose the existence of thinkers*¹⁷. C'est la position statique de l'agent de l'attitude qui fournit un contenu sur-Intentionnel à l'attitude (ce que T. Burge a exprimé comme son *credo*: *The crux of my view is that there is nothing impossible about certain sorts of ignorance*¹⁸). Il me semble que l'on peut voir ici un principe de complémentarité: l'absence de tout problème d'individuation du côté de l'agent d'attitude provoque ce problème du côté du contenu de l'attitude. Les recherches sur l'individuation des contenus de croyance ont mis au jour les indéterminations différentes du contenu sur-Intentionnel:

• *When we attribute belief we try to characterize inner states and to relate those inner states to outer things. It seems that we cannot do both with a single, simple belief - attribution sentence*¹⁹.

17. T. Burge, «The Content of Propositional Attitudes» (abstract), *Noûs*, 14, 1980, n. 1, p. 58.

18. T. Burge, «Two Thought Experiments Reviewed», *Notre Dame Journal of Formal Logic*, 23, n. 3, 1982, p. 293: *I'm not assumed that whenever sincerely utters words that mean that p, he believes that p.*

19. T. Ryckman, «Contingency, A Prioricity and Acquaintance», *Philosophy and Phenomenological Research*, LIII, 1993, p. 340.

• *individual is having not just one thought whenever he/she utters something but indefinite numbers of thoughts*²⁰.

• *Nothing in mind is intrinsically representational... So in order to know the object of someone's thought, it will not be enough, in general to know its content*²¹.

Que donne la définition de « croire » à partir de « croire correctement » ? Pour le moment il y a deux définitions évidentes :

(H1)s CR que $p =_{df} \exists s^* (s \text{ se met à la place de } s^* \rightarrow s^* \text{ CR}_N \text{ que } p)$

(la perspective de l'agent).

(H3)s CR que $p =_{df} \exists s^* (\text{on met } s^* \text{ à la place de } s \rightarrow s^* \text{ CR}_N \text{ que } p)$

(la perspective de l'attributeur).

Ces définitions ne sont que les représentations différentes du principe d'humanité. Selon (H1), par exemple, l'attribution de la croyance que p à l'agent s signifie qu'il se trouve dans l'état mental qui est similaire à l'état mental de celui qui croit correctement que p ²².

C'est *grosso modo* le projet de « la pensée extensionnelle » qui aurait mis au point l'idée de l'agent dynamique.

Trois remarques finales.

La pensée extensionnelle se fonde sur deux idées. D'un côté, c'est l'idée de l'intentionnalité normale, correcte ou bien naturelle. D'un autre côté, c'est l'idée topologique de localité. La pensée extensionnelle est quelque chose de local. L'Idée de l'espace conceptuel de P. Gärdenfors²³ est ce qui nous permet de nous représenter la notion de « normalité » ou bien du « naturel » en termes topologiques (comme, par exemple, la convexité ou l'ouverture

20. M. Antony, « Social Relations and Individuation of Thought », *Mind*, 102, 1993, n. 406, p. 256.

21. P. Carruthers, « Russelian Thoughts », *Mind*, 96, 1987, n. 381, p. 32 ; *Ibid.*, p. 28 : *we employ two distinct notions of content, one in psychological explanation interest, other in communication (belief-acquisitive) interest.*

22. S. Stich, « Relativism, Intentionality and the Limits of Intentional Description », *Pacific Philosophical Quarterly*, 1984, 65, n. 2, p. 277 : *S believes that $p = S$ is in a belief state similar to one which would underly my own assertion of p .*

23. P. Gärdenfors, « Induction, Conceptual Spaces and AI », *Philosophy of Science*, 1990, 57, p. 78-95.

du domaine approprié). Mon hypothèse est que ce sont les représentations topologiques plutôt que symboliques qui sous-tendent la pensée extensionnelle.

L'histoire de la mathématique constructive nous montre bien que c'est la position philosophique sur-intensionnelle qui a bloqué son développement. Dès le temps de L. E. J. Brouwer les meilleures parties de la mathématique ont été sacrifiées au nom de la « vraie » position constructive motivée philosophiquement. C'est le recours à la logique intuitionniste, aux conséquences qui se développent librement, aux actes du sujet créatif et aux autres concepts intensionnels. Ce qu'Erret Bishop a demandé à l'énoncé mathématique, c'est sa signification numérique. Il a mis de côté les motivations philosophiques sur lesquelles Brouwer s'était concentré. Ainsi, le constructivisme s'est développé de façon classique, sans sacrifice²⁴. Selon Bishop, c'est l'ordinateur qui a changé la mathématique comme le télescope a changé l'astronomie.

De la même façon, l'ordinateur a changé la philosophie de la pensée. Aujourd'hui nous sommes les témoins de changements profonds dans le domaine de l'Intelligence Artificielle qui se dirige vers l'idée de l'agent autonome. La vague nouvelle est partie. Je pense que la position Intentionnelle de D. Dennett n'est pas la position qui nous (philosophes) permet de nous tenir sur cette vague.

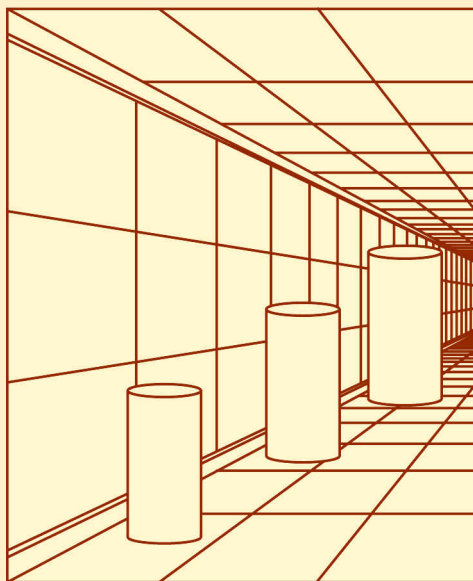
Valentin OMELYANTCHIK

Université de Kiev

24. M. Beeson, *Foundations of Constructive Mathematics*, Dordrecht, Reidel, 1985, p. 437 sq.

Cahiers de Philosophie
de l'Université de Caen

Philosophie analytique



1997-1998 N° 31-32

Presses Universitaires de Caen